

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – Caractéristiques des entreprises artisanales en France au 1^{er} janvier 2009

	Nombre total d'entreprises artisanales	dont entreprises individuelles au 1er janvier 2009			
		au 1er janvier 2009	en nombre	en %	Dirigées par une femme (en nombre)
Alimentation	49 950	28 696	57,4	9 308	12,4
Travail des métaux	66 854	28 896		4 342	15,0
Textile, habillement, cuir	11 940	6 193	51,9	5 204	84,0
Bois et ameublement	19 184	7 611	39,7	1 396	18,3
Bâtiment	386 405		51,6	4 324	2,2
Réparation, transport, services divers	268 419		60,0	27 458	19,3
Autres activités de services	312 144	83 591	68,6	59 855	71,6
Ensemble	<u>968 377</u>	<u>496 873</u>	<u>51,3</u>	<u>107 535</u>	<u>21,6</u>

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements 2011.

- Q1** – Qu'est-ce qu'une *entreprise individuelle* ? (1 pt)
Q2 – Quelles sont les principales caractéristiques d'une entreprise artisanale (2 pts)
Q3 – Faites une phrase correcte avec les données chiffrées soulignées du tableau (dernière ligne) (1 pt)
Q4 – Quels sont les trois secteurs d'activité qui concentrent l'essentiel des entreprises artisanales. Faites un calcul en pourcentage pour le démontrer (2 pts)
Q5 – Complétez le tableau en calculant le % (2^{ème} ligne) et les nombres (6^{ème} et 7^{ème} ligne) (1 pt)
Q6 – Quel est le statut juridique des entreprises artisanales qui ne sont pas des entreprises individuelles ? (1 pt)

2 – La création d'une petite entreprise

Christophe Bureau, 39 ans, fondateur et PDG d'Alchimer, est le seul patron de start-up¹ de notre échantillon né en France. Quand il a décidé de créer son entreprise, sa mère, ancienne secrétaire médicale, n'a pas compris : "Mais tu avais une bonne place au CEA (Commissariat à l'énergie atomique) !" Le normalien, agrégé de chimie, mais aussi ancien élève du cours de théâtre Florent, auteur de 70 publications et de 15 brevets sur l'électrogreffage, a préféré suivre les conseils de sa femme, normalienne elle aussi. "Tu vivras mieux avec l'échec qu'avec des regrets", lui a-t-elle assuré, le poussant, en quelque sorte, à tenter l'aventure. Il a créé 38 emplois.

C'est dans une pépinière d'entreprises, à Massy-Palaiseau (Essonne), dans cette zone d'Ile-de-France où bureaux, grandes écoles et laboratoires mordent petit à petit sur les champs et les pavillons, que Christophe Bureau a créé sa société. Au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), il avait inventé un procédé, l'électrogreffage, pour déposer une substance en couche ultra-mince, quelques nanomètres, sur des composants électroniques ou sur des stents, ces petits ressorts que l'on introduit dans une artère pour éviter qu'elle ne se bouche. "Mes chefs ont été royaux. Ils y ont cru. Ils ont compris que l'aventure bénéficierait à tout le monde ici, car elle permettait de renforcer la crédibilité de la recherche fondamentale du labo." Fondée en 2001, il a remporté le premier prix national pour la création d'entreprises de haute technologie de la ministre française de la Recherche et de l'industrie, ce faisant assurant ainsi une subvention de 450 000 Euros. Ensuite, il attire des investisseurs qui s'associent au fondateur (Emertec Gestion, AGF Private Equity, Rothschild, CEA-Valorisation, Auriga Partners, Partech International et le FCJE qui apportent 4,5 millions d'€ sur la table.

Pour lui comme pour les autres, les industriels français se défient de leur jeunesse. "On nous demande des garanties financières impossibles à produire. Nous sommes l'objet d'une suspicion constante, et sans cesse présumés coupables ; les grands groupes sont présumés innocents alors qu'ils n'ont pas la technologie !", constate-t-il.

(Source : Annie Kahn, *Le Monde* du 13 avril 2007)

Start-up¹ = Entreprise innovante soit par son secteur d'activité, soit par ses méthodes de commercialisation, ou son mode de développement, connaissant une croissance rapide en matière de chiffres d'affaires et de capital.

- Q1** – Quel est le statut juridique de cette entreprise ? Trouvez des éléments dans le texte pour le justifier (2 pts)
Q2 – Quelles sont les démarches que doit accomplir un entrepreneur lorsqu'il crée son entreprise ? (2 pts)
Q3 – Qui est le gestionnaire de cette société ? Pour quelles raisons ? (1 pt)
Q4 – Sur quoi repose le succès de cette entreprise ? (2 pts)
Q5 – Quel est l'obstacle principal à son développement ? Justifiez à l'aide du texte (1 pt)

3 – Classez les organisations citées dans le tableau suivant : Renault, la SNCF, un commissariat de police, une centrale nucléaire, la Société Générale, la Poste, une caserne, le Ministère de l'Education Nationale, une usine d'embouteillage de Perrier, la Croix Rouge (4 pts)

Entreprise		Administration		Etablissement
Privée	Publique	Publique	Association	

CORRIGE

Q1 – Une entreprise individuelle est une entreprise qui n'a qu'un seul propriétaire (personne physique) dont la responsabilité est illimitée.

- Q2** –
- Une entreprise artisanale est une entreprise qui vend un bien ou un service qu'elle a produit elle-même, qui a moins de 10 salariés et qui est inscrite à la chambre des métiers (boulangier, boucher, ébéniste, chauffeur de taxi...).
 - Elles sont dirigées à 80% par des hommes qui ont un diplôme professionnel.

Q3 – En France, au 1er janvier 2009, sur 968 377 entreprises artisanales 496 873 étaient des entreprises individuelles soit 51,3% du total.

Q4 – Les entreprises artisanales sont concentrées principalement sur trois secteurs d'activité : le bâtiment (maçon, peintre, plombier, électricien...), les services de réparation et de transport (garagiste, taxi...) et les autres services qui regroupent 966 968 entreprises artisanales soit 99,8% du total (966 968/968 377 x 100).

- Q5** –
- $28\,896/66\,854 \times 100 = 43,2\%$
 - $0,516 \times 386\,405 = 199\,384$
 - $0,60 \times 268\,419 = 161\,051$

Q6 – Ce sont des sociétés, qui ont plusieurs propriétaires, principalement des SARL dont le statut est bien adapté à ces petites entreprises puisque la responsabilité des propriétaires est limitée à leurs apports.

Q1 – Il s'agit d'une société anonyme car le fondateur de cette entreprise s'est associé avec des sociétés de capital risque pour créer et développer son entreprise (plus de 7 propriétaires) et parce qu'il a été nommé PDG de son entreprise par le conseil d'administration.

- Q2** – Pour créer une entreprise, on doit :
- Réunir les capitaux nécessaires à son activité. Ici ils proviennent d'une subvention de l'Etat et des apports de fonds des autres propriétaires ;
 - S'inscrire auprès des organismes professionnels concernés. Ici l'entreprise doit être inscrite à la chambre de commerce et à la Sécurité sociale puisqu'elle emploie une trentaine de salariés.
 - Mettre en place les équipements nécessaires à son activité. Avec l'argent récolté, l'entrepreneur va acheter les équipements et les produits intermédiaires nécessaires à la production.
 - Suivre un stage de quatre jours.

Q3 – Il s'agit de Christophe Bureau qui est le fondateur de la société et qui maîtrise la technologie de l'électrogreffage grâce aux brevets qu'il a déposés, ce qui lui confère un monopole dans son activité.

Q4 – Tout d'abord, le succès de cette entreprise repose sur l'innovation qui répond à une demande de l'industrie électronique et de l'industrie médicale qui a besoin de miniaturiser ses composants. Ensuite, le succès repose sur la compétence du PDG qui a su donner confiance à des investisseurs.

Q5 – Le développement de cette entreprise pourra être entravé par un manque de capitaux car les banques hésitent toujours à prêter à une petite entreprise innovante dont la valeur n'est pas assurée (manque de garanties).

Entreprise		Administration		Etablissement
Privée	Publique	Publique	Association	
Société générale	La Poste	Ministère de l'EN	Croix Rouge	Commissariat
Renault	SNCF			Centrale nucléaire
Entreprise qui appartient à des personnes privées et qui cherche à maximiser son profit en vendant sur le marché	Entreprise qui appartient à l'Etat et vend des produits marchands	organisme à but non lucratif qui fournit des services gratuits à la population		Caserne
				Usine
				Lieu de production

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – Rareté et travail

“Métro, boulot, dodo”. En un slogan, les étudiants de mai 1968 dénoncent la course folle dans laquelle le règne de la marchandise entraîne l'individu depuis un demi-siècle, l'enchaîne au travail à la chaîne. Sa dépendance à l'égard du marché redouble celle à l'égard du travail. Plus la durée du travail est longue et plus les conditions de travail sont pénibles, moins le salarié est en mesure de consacrer du temps aux activités domestiques et moins encore aux activités ludiques, plus le recours à des biens qui économisent du temps est pour lui une nécessité. Mais, plus il dépend du marché, plus il est poussé à travailler longtemps pour accroître son revenu et compenser par l'achat de biens, de plus en plus élaborés, la réduction du temps domestique. Pas étonnant que la voiture fasse figure de symbole. Posséder une voiture, c'est à coup sûr réduire le temps des transports - et l'ouvrier vient souvent de très loin pour aller à l'usine. C'est autant de temps “libéré” pour travailler plus longtemps afin de pouvoir payer l'achat de la dite voiture. L'ouvrier est pris au piège. Il ne cesse de revendiquer des journées de travail plus courtes et des semaines moins longues ; mais, pour gagner plus, il accepte de travailler dix heures par jour, cinquante-cinq heures et parfois plus par semaine.(...)

La femme est-elle même emportée dans ce mouvement. Après avoir été rejetée de l'activité salariale à la suite notamment de la mise en place d'une réglementation protectrice, la course à la consommation la réintègre. La recherche par les entreprises d'une main-d'œuvre moins bien payée ne suffit pas à expliquer ce retour. Le besoin d'argent que suscite la consommation la pousse à prendre un travail...et à accepter d'être moins bien payée. Dès lors, même si elle fait une double journée, il lui faut réduire le temps consacré aux tâches domestiques en ayant recours au marché. L'équipement domestique, l'alimentation préparée...se font nécessités.

(Source : André Gauron, *Les remparts de l'argent*, Edition Odile Jacob, 1991)

- Q1 – Qu'est-ce qui poussent les individus à travailler selon l'économiste Jean Fourastié analysé en cours ? (2 pts)
- Q2 – L'auteur du texte ci-dessus a-t-il la même opinion que Jean Fourastié ? Justifiez votre réponse (2 pts)
- Q3 – Expliquez la phrase soulignée (1 pt)
- Q4 – Quelles sont les raisons qui poussent les individus à acheter des biens de consommation ? (2 pts)
- Q5 – Quels sont les effets pervers de cette course à la consommation ? (1 pt)

2 – Créations et défaillances d'entreprises en France

En milliers	2004	2006	2008
Créations	318,8	321,9	<u>327,2</u>
Défaillances	40,9	38,6	49,1
Défaillances en % des créations			
Nombre de salariés au moment de la création en %			
0 salarié	83,1	83,3	<u>87,4</u>
Nombre d'entreprises créées sans salariés			
1 à 2 salariés	12,2	11,2	9,2
3 à 9 salariés	3,7	4,4	2,4
10 salariés et plus	1,0	1,1	1,0
Catégorie juridique en %			
Sociétés	44,4	47,1	49,1
Entreprises individuelles	55,6	52,9	<u>50,9</u>
Ensemble (nombre)	318 757	321 938	327 182

Source : Insee, *répertoire des entreprises et des établissements 2010*.

- Q1 – Donnez la définition d'une « entreprise » (1 pt)
- Q2 – Faites une phrase correcte avec les chiffres soulignés dans la colonne 2008 (1 pt)
- Q3 – Calculez le % des défaillances d'entreprise par rapport aux créations pour les 3 années. Inscrivez vos résultats dans le tableau (1 pt)
- Q4 – Calculez le nombre d'entreprises créées sans salariés pour les trois années. Inscrivez vos résultats dans le tableau. Avez-vous une explication à ce phénomène ? (1 pt)
- Q5 – Calculez le taux de variation des créations et des défaillances entre 2004 et 2008 (1 pt)
- Q6 – Que constatez-vous sur l'évolution des créations et des défaillances en France (tableau et calculs) ? (3 pts)

3 – Classez les biens suivants en différents types de biens et services dans le tableau suivant et expliquez pourquoi vous les avez classés ainsi : *des engrais chimiques pour un agriculteur, des carottes pour le consommateur, un camion pour un transporteur, l'éclairage public, un cours dans un lycée agricole, des carottes pour une entreprise de surgelés, un voyage en avion, un marteau piqueur* (4 pts).

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands

CORRIGE

Q1 – Selon l'économiste Jean Fourastié, la nature est incapable de satisfaire directement les besoins humains (à l'exception de celui de respirer) qui sont immenses parce qu'ils dépassent les simples besoins "primaires ou physiologiques" (se nourrir, dormir...) pour s'étendre aux besoins "secondaires ou sociaux" (voyager, jouer de la musique...). Cette rareté oblige l'homme à travailler pour produire des biens et des services aptes à le satisfaire.

Q2 – André Gauron renverse la proposition de Jean Fourastié. Ce ne sont pas les besoins "naturels" des hommes qui les poussent à travailler et à produire, c'est la production qui suscite en permanence de nouveaux besoins "sociaux" et oblige les hommes et les femmes à travailler davantage. L'apparition de nouveaux biens crée une frustration chez le consommateur qui l'incite à intensifier ses efforts pour les acquérir.

Q3 – Plus les individus consomment, plus ils travaillent. Le temps consacré au travail est pris sur le temps domestique et le temps libre. Les individus sont donc obligés de travailler davantage pour obtenir des biens qui leur restituent le temps libre perdu (acheter des plats surgelés pour éviter d'avoir à faire la cuisine...). Il est donc dépendant à la fois du marché des biens et du marché du travail.

Q4 – Les individus achètent des biens et des services :

- Pour l'utilité qu'ils procurent dans la satisfaction d'un besoin (une bière sert à se désaltérer...);
- Pour se distinguer des autres individus (l'achat d'une Ferrari, d'un costume Pierre Cardin...) et appartenir à un groupe social particulier (l'achat d'un CD de musique techno...);
- Pour économiser du temps.

Q5 – Cette consommation de biens matériels a plusieurs effets pervers.

- Elle crée une frustration permanente chez le consommateur qui n'arrive jamais à posséder tous les biens proposés par la production.
- Elle crée des inégalités entre ceux qui possèdent les nouveaux biens et ceux qui ne les ont pas.
- Elle pousse les individus à travailler davantage au détriment de leur temps libre et de leur vie de famille. Elle privilégie l'avoir au détriment de l'être.

Q1 – Une entreprise est une organisation juridique qui regroupe des travailleurs, des biens d'équipement durables et des produits intermédiaires pour produire des biens et services qu'elle vend sur le marché en vue de faire un profit ou un bénéfice maximum.

Q2 – En France, en 2008, 327 200 entreprises ont été créées ; 87,4% d'entre-elles n'avaient aucun salarié et la moitié avait adopté le statut d'entreprise individuelle.

Q3 – En 2004, $40,9/318,8 \times 100 = 12,8\%$. Les faillites ne représentent que 12,8% des créations d'entreprises en France, en 2004. En 2006 : 12% et en 2008 : 15%.

Q4 – En 2004 : $318\ 800 \times 0,831 = 264\ 923$ entreprises se sont créées sans embaucher de salariés car ce sont de toutes petites entreprises qui démarrent et qui n'ont pas un volume de production suffisant pour avoir des salariés. Le patron se contente de créer son propre emploi. En 2006 : 268 142 et en 2008 : 287 609.

Q5 – Les créations d'entreprises ont augmenté de 2,6% entre 2004 et 2008 ($327,2 - 318,8/318,8 \times 100$) et les défaillances ont augmenté de 20% ($49,1 - 40,9/40,9 \times 100$).

- Q6** –
- Les créations d'entreprises sont 7 fois plus importantes que les défaillances en moyenne entre 2004 et 2008.
 - Mais les défaillances ont progressé plus vite (+ 20%) que les créations (+ 2,6%)
 - Les créations se sont accompagnés d'une baisse relative de la création d'emplois et par une hausse relative du choix du statut de société : 44% des créations en 2004 ; 49,1% en 2008.

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands
des carottes	des engrais chimiques	un camion	un voyage en avion	l'éclairage public
	des carottes pour une entreprise	un marteau piqueur		un cours
acheté par les ménages	acheté par les entreprises pour être transformé	acheté durablement par les entreprises pour produire	Service payant acheté par les ménages ou les entreprises	Service gratuit ou quasi-gratuit offert aux agents économiques par des administrations

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – Le succès d'une entreprise artisanale

"Je vous présente le patron de mon entreprise", disait il y a quelques semaines Jacques Dessange au premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui venait de le faire chevalier de la Légion d'honneur. Le "patron", c'est son fils, Benjamin, 36 ans, directeur général du groupe Dessange, qui se présente comme le numéro un mondial de la "haute coiffure". A 77 ans, Jacques Dessange passe donc la main en douceur, cinquante ans après l'ouverture de son premier salon. Un anniversaire que le groupe fêtera le 20 septembre avec l'inauguration d'un salon de 1000 m², employant 110 personnes, au Rond-Point des Champs-Élysées, à Paris, sous les locaux du siège social du groupe. Pas facile pourtant, pour le fils, de prendre la succession de Jacques Dessange. "Je ne suis pas entré dans le groupe pour prendre sa place, explique-t-il. J'ai voulu me ménager des secteurs d'activité très différents."

De Brigitte Bardot à Catherine Zeta-Jones en passant par Catherine Deneuve, son père a coiffé les plus grandes stars. Benjamin, lui, souhaite garder la proximité du petit coiffeur, même si l'ensemble des salons du groupe accueillent 40 000 femmes par jour. Le fils connaît le métier du père. Comme lui, il a commencé par passer le balai et faire les shampoings dans un des salons familiaux. Après son bac, il est devenu coiffeur, acquérant la légitimité du terrain, essentielle pour gagner le respect des franchisés¹. "Pour diriger un groupe de coiffure, il vaut mieux ne pas être énarque", explique-t-il. Bilingue, il se spécialise ensuite dans l'ouverture de salons à l'étranger et passe six mois par an hors de France. Il met aussi en place un système de gestion informatisé du réseau de franchisés. Désormais aux commandes, il cherche sans cesse la bonne distance avec son père. "Mon ambition constante est d'être indépendant", dit-il. Il est l'artisan de la petite révolution qui chamboule actuellement l'entreprise familiale : l'entrée de Natexis Banques Populaires au capital, à hauteur de 20 % du total des actions.

Le groupe exploite un réseau de 885 salons franchisés dans le monde par le biais de trois marques au positionnement différencié : Dessange pour le haut de gamme, Camille Albane puis Frédéric Moreno, plus agressif sur les prix. Il souhaite fortement développer ces deux dernières enseignes en leur ouvrant respectivement 100 et 300 magasins supplémentaires en France dans les années à venir. "Là où il y a un Dessange, il y a le pouvoir d'achat pour deux Camille Albane et un Frédéric Moreno", estime le directeur général.

Mais Benjamin Dessange veut aussi poursuivre l'expansion internationale : présent dans 39 pays, le groupe a réalisé à l'étranger, en 2003, 45 % de son chiffre d'affaires de 683 millions d'euros. Et 2 900 de ses 7 400 collaborateurs travaillent hors de France. Il ouvrira en septembre un salon de 2 000 m² à Bahrein et un autre de 1 800 m² à Tripoli en janvier 2005. Benjamin Dessange souhaite aussi renforcer l'activité de produits de soins capillaires, qui représente 40 % de l'activité.

(Source : Vincent de Longueville, *Le Monde*, 25 août 2004)

2007 : Ouverture du 1000^{ème} salon du groupe Dessange International à Dubaï.

Lancement d'une nouvelle ligne capillaire Camille Albane à base d'extraits de fruits et d'agrumes, avec en vedette, le henné neutre, actif emblématique de la marque Camille Albane.

2008 : OFI Private equity Capital acquiert 65% du Groupe Dessange International

2009 : Benjamin Dessange est promu Président du Directoire

Franchisés¹ = commerçants qui ont passé un contrat avec un franchiseur pour avoir le droit d'utiliser son nom, sa marque et des services de gestions, qui leur sont associés, moyennant le paiement d'une franchise.

Q1 – Quel est le statut juridique de cette entreprise ? Justifiez votre réponse ? (1 pt)

Q2 – Qu'est-ce qu'une action ? Pourquoi en achète-t-on ? (3 pts)

Q3 – Qui sont les propriétaires de cette société ? (1 pt)

Q4 – Qui est le gestionnaire de cette société jusqu'en 2008 ? Pour quelles raisons (2 pts)

Q5 – Comment expliquez-vous la croissance de cette entreprise ? (3 pts)

2 – Le statut juridique des entreprises artisanales (en % et en milliers)

au 1 ^{er} janvier	2000	2004	2007	2008
Personne physique	63,9	56,5	54,6	53,2
Société à responsabilité limitée (SARL)	32,4	40,2	42,2	43,7
Société anonyme (SA)	2,8	2,7	2,6	2,5
Autres	0,9	0,6	0,6	0,6
Total	100	100	100	100
Total (en millier)	767	801	857	885

(Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene 2009).

Q1 – Remplissez le texte à trous en faisant les calculs demandés (deux chiffres après la virgule en arrondissant au chiffre supérieur) (8 pts)

En France, en 2008, il y avait.....entreprises artisanales, c'est-à-dire des entreprises de moins de.....salariés, enregistrées à la chambre des.....qui vendent ce qu'elles ont.....En huit ans, le nombre d'entreprises artisanales a été multiplié parsoit une hausse de.....%. Entre 2000 et 2004, ces entreprises ont augmenté de.....% et entre 2004 et 2008 de.....%. On constate donc unede la création d'entreprises artisanales.

En 2000, lesde ces artisans avaient choisi le statut d'entreprise....., c'est-à-dire qu'il y avait confusion entre l'argent de l'entreprise et celle du.....et que sa responsabilité était.....en cas de non remboursement de saLa même année, un peu plus d'un.....

des artisans avait choisi le statut de....., c'est-à-dire qu'ils s'étaient.....avec d'autres personnes pour créer et agrandir leur entreprise. En 2008, le nombre d'entreprises artisanales qui sont des personnes physiques est deIl a été multiplié par.....entre 2000 et 2008. En revanche, les artisans qui ont choisi le statut de SARL ont vu leur part augmenter de.....pendant la même période.

On peut expliquer cette évolution par le fait que le statut de SARL est plus intéressant pour un artisan car on ne pourra pas saisir ses.....personnels en cas de.....

3 – Classez les biens suivants en différents types de biens et services dans le tableau suivant et expliquez pourquoi vous les avez classés ainsi : *des pesticides pour un agriculteur, des tomates pour le consommateur, une camionnette pour un transporteur, l'éclairage public, un cours dans un lycée agricole, des tomates pour une entreprise de pizza, une croisière en bateau, un robot* (2 pts).

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands

CORRIGE

Q1 – Cette entreprise est une société anonyme car ses titres de propriété sont des actions (dans le texte : « le siège social du groupe » puis « l'entrée de Natexis à hauteur de 20% du total des actions »).

Q2 – Une action est un titre de propriété d'une société anonyme qui donne droit

- ✓ à une partie du bénéfice distribué (un dividende) ;
- ✓ à une plus-value si on la revend plus cher ;
- ✓ et à un droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires (une action = 1 voix).

Q3 – Il y a plusieurs propriétaires dans le groupe Dessange : la famille Dessange qui a fondé l'entreprise, la Banque Natixis qui a acheté 20% des actions en 2004, un investisseur OFI capital qui en a acheté 65% en 2008 et les franchisés qui sont les propriétaires de leurs salons.

Q4 – Mr. Dessange est le gestionnaire de l'entreprise car il a hérité de la majorité des actions de son père et parce qu'il en a les compétences après avoir été formé sur le tas (dans le texte : « prendre la succession » puis « le fils connaît le métier du père...»). Cependant, en 2008, la vente de 65% des actions OPI a enlevé à Mr Dessange son titre de PDG pour devenir un simple président du Directoire (contrôle de la gestion du PDG).

Q5 – Le succès de cette entreprise repose

- ✓ sur la renommée du coiffeur due au fait qu'il est le coiffeur de « stars »,
- ✓ son adaptation à la diversité des clientèles en créant trois marques différentes (Dessange, Albane, Moreno) ;
- ✓ et à son organisation en réseau de franchisés ce qui lui évite d'apporter son propre capital pour créer ses salons de coiffure.

Q6 – En France, en 2008, il y avait 885 000 entreprises artisanales, c'est-à-dire des entreprises de moins de 10 salariés, enregistrées à la chambre des métiers qui vendent ce qu'elles ont produit. En huit ans, le nombre d'entreprises artisanales a été multiplié par 1,15 soit une hausse de 15,3%. Entre 2000 et 2004, ces entreprises ont augmenté de 4,4% et entre 2004 et 2008 de 10,5%. On constate donc une accélération de la création d'entreprises artisanales.

En 2000, les deux-tiers de ces artisans avaient choisi le statut d'entreprise individuelle, c'est-à-dire qu'il y avait confusion entre l'argent de l'entreprise et celle du propriétaire et que sa responsabilité était illimitée en cas de non remboursement de sa dette. La même année, un peu plus d'un tiers des artisans avait choisi le statut de société, c'est-à-dire qu'ils s'étaient associés avec d'autres personnes pour créer et agrandir leur entreprise. En 2008, le nombre d'entreprises artisanales qui sont des personnes physiques est de 470 820. Il a été multiplié par 0,96 entre 2000 et 2008. En revanche, les artisans qui ont choisi le statut de SARL ont vu leur part augmenter de 11,3 points pendant la même période.

On peut expliquer cette évolution par le fait que le statut de SARL est plus intéressant pour un artisan car on ne pourra pas saisir ses biens personnels en cas de faillite.

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands
tomates	pesticides	camionnette	croisière	éclairage public
	tomates	robot		cours
Achetés par les ménages pour satisfaire leurs besoins	Achetés par les entreprises pour être détruits ou transformés	Achetés par des entreprises pour produire pendant plus d'un an des biens et services	Produit immatériel non stockable vendu à un certain prix	Service gratuit ou dont le prix est inférieur à 50% du coût de production

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – La faillite d'une entreprise

Tissage de Picardie s'est déclaré en cessation de paiement auprès du tribunal de commerce d'Amiens mardi 20 septembre. Cette société de textile d'ameublement, qui emploie 85 personnes, est présidée et appartient en majorité à Guillaume Sarkozy, frère du ministre de l'intérieur et président de l'Union des industries textiles (UIT).

"Tout a commencé en juillet 2003, raconte M. Sarkozy. Nous avions alors un carnet de commandes plein, avec dix semaines de délai, et nos clients nous mettaient la pression pour que nous investissions." La PME picarde employait 120 personnes. En quelques mois, la défaillance de ses deux principaux clients - l'enseigne Laura Ashley décidait, en décembre 2003, de fermer l'essentiel de ses 33 boutiques en Europe continentale pour se replier sur la Grande-Bretagne, et le groupe textile français VEV se déclarait en cessation de paiement en janvier 2004 - faisait plonger son chiffre d'affaires. "A l'été 2003, sur la base de notre carnet de commandes, nous étions sur un rythme annuel de plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous sommes tombés à 6 millions", explique M. Sarkozy. La division de tissus d'ameublement haut de gamme, fer de lance de Tissage de Picardie, est touchée de plein fouet.

Le chef d'entreprise réagit en faisant "une nouvelle analyse marketing pour trouver des marchés, notamment du côté de la distribution organisée (Saint-Maclou, Eurodif, Bouchara...)" . Il supprime des emplois "à l'aide du plan Fillon et des départs naturels" - l'effectif est ramené à 85 personnes - et s'efforce de recentrer son activité sur la création et les petites séries : "12 % de notre effectif sont dévolus à la création de nouveaux tissus." Mais il ne se résout pas, comme d'autres entreprises textiles, à délocaliser sa production, même si Tissage de Picardie travaille avec des sous-traitants au Maghreb. La chute est momentanément freinée : le chiffre d'affaires 2004 se stabilise à 7,5 millions d'euros. En novembre 2004, M. Sarkozy obtient de ses partenaires une augmentation de capital de 300 000 euros en émettant des actions nouvelles et décide de ne plus percevoir de salaire de l'entreprise.

Au printemps, la PME subit un nouveau décrochage de son activité. « C'est une conséquence indirecte de la mondialisation, qui provoque un changement extrêmement rapide des réseaux de distribution, ce qui nous oblige, nous les industriels, à reconstruire sans cesse une offre adaptée. » Cette fois, M. Sarkozy n'a pas obtenu de l'assemblée générale de ses actionnaires, réunie lundi 19 septembre, l'augmentation de capital de 1 million d'euros qu'il réclamait pour franchir cette nouvelle passe difficile. Il avait été confirmé la semaine dernière dans son mandat de président de l'UIT, qui court jusqu'en mai 2006.
(Source : Pascal Galinier, Le Monde du 22 septembre 2005)

- Q1** – Quel est le statut juridique de cette entreprise ? Justifiez votre réponse ? (1 pt)
Q2 – Qui est le gestionnaire de cette société ? Pour quelles raisons ? (1 pt)
Q3 – Quelle est la taille de cette entreprise ? Justifiez votre réponse ? (1 pt)
Q4 – Quelle est la raison de la faillite de cette entreprise (1 pt)
Q5 – Comment le chef d'entreprise a-t-il essayé d'éviter cette faillite ? (2 pts)
Q6 – Que vont perdre les propriétaires au cours de cette faillite ? (1 pt)

2 – Le statut juridique des entreprises en France au 1er janvier 2009 (en milliers)

	Entreprises individuelles	SARL	SA	Total des entreprises
Industrie	86	102	11	199
Construction	202	208	4	414
Commerce	418	484	17	919
Activités immobilières	57	78	4	139
Services aux entreprises	43	113	12	168
Autres services	677	300	108	1 085
Total	1 483	1 285	156	
Part en %				100

(Source : Insee, Sirene 2011)

- Q1** – Donnez les définitions d'une *entreprise individuelle* et d'une *société* ? (2 pts)
Q2 – Quelles sont les principales différences entre une SARL et une SA ? (3 pts)
Q3 – Calculez la part en % de chaque statut dans l'ensemble des entreprises (1 pt)
Q4 – Qu'observez-vous ? Faites une phrase avec vos trois résultats ? (2 pts)

3 – Création d'entreprises selon la catégorie juridique (en nombre et en %)

Catégorie juridique	2004	2006	2008
Personnes morales	44,4	47,1	49,1
Personnes physiques	55,6	52,9	50,9
Ensemble (nombre)	318 757	321 938	327 182

Champ : créations d'entreprises du champ ICS (industrie, construction, commerce, services hors financiers) ; données France entière.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2010.

Q1 – Calculez le taux de variation de la création des entreprises entre 2004 et 2006 puis entre 2006 et 2008 et reportez vos résultats dans le tableau suivant (1 pt)

Q2 – Transformez ce taux de variation en coefficient multiplicateur et reportez vos résultats (1 pt)

	2004-2006	2006-2008
Taux de variation		
Coefficient multiplicateur		

Q3 – Faites une phrase avec le taux de variation et le coefficient multiplicateur de 2004-2006 (2 pts)

Q4 – Peut-on dire que le nombre de société progresse moins vite que le nombre d'entreprises individuelles ? Justifiez votre réponse (1 pt)

CORRIGE

Q1 – Cette entreprise est une *société anonyme* car ses titres de propriété sont des *actions* (dans le texte : « en émettant des actions nouvelles »).

Q2 – Mr Sarkozy dirige cette entreprise parce qu'il en est l'*actionnaire majoritaire* (dans le texte : « appartient en majorité ») et a été choisi comme PDG par son conseil d'administration (dans le texte : « décide de ne plus percevoir de salaire »).

Q3 – Il s'agit d'une PME car elle emploie 8 salariés c'est-à-dire plus de 10 salariés et moins de 250.

Q4 – Cette entreprise a fait faillite parce que deux de ses principaux clients ont fait eux-mêmes faillite ce qui a provoqué une chute importante des ventes (dans le texte : de 10 millions à 6 millions de CA) et des pertes. Ensuite, la concurrence étrangère a enlevé à cette entreprise un certain nombre de ses débouchés (dans le texte : « C'est une conséquence indirecte de la mondialisation »).

Q5 – Pour se redresser l'entreprise a :

- ✓ diminué le nombre de ses salariés pour réduire ses coûts de production ;
- ✓ a injecté de l'argent pour se spécialiser dans des tissus d'ameublement innovateurs, moins soumis à la concurrence.

Q6 – Leurs actions uniquement car la société anonyme est une société de capitaux dont la responsabilité des propriétaires est limitée aux apports.

Q1 –

- ✓ Une *entreprise individuelle* est une entreprise qui n'a qu'un seul propriétaire dont la responsabilité est illimitée..
- ✓ Une *société* est une entreprise qui a au moins deux propriétaires et dont les actifs (ce qu'elle possède) sont séparés de ceux de ses propriétaires.

Q2 –

- ✓ La SARL (Société à responsabilité limitée) : elle a entre deux et 50 propriétaires qui sont des "associés" détenant des "parts sociales", qui sont des titres de propriété du "capital social" de l'entreprise. Ces parts ne peuvent être vendues sans l'accord des 3/4 du "capital social". Elles donnent droit à une part du bénéfice net distribué par la société appelée "dividende". La gestion de l'entreprise est confiée à un « gérant », qui peut être l'associé majoritaire ou un salarié choisi pour sa compétence. Il dirige mais n'exécute plus. L'entreprise devient une "personne morale" qui est distincte de ses propriétaires. Leurs budgets sont distincts. En cas de faillite, les associés perdent leurs parts sociales mais ne peuvent être poursuivis sur leurs biens personnels. Leur responsabilité est limitée.
- ✓ La SA (Société anonyme) a au minimum 7 associés et, en général, des milliers qui ont reçu, en contrepartie de leurs apports, des actions qui sont des titres de propriété qui donnent droit à une partie du bénéfice net distribué, sous la forme de dividende, au prorata du capital social détenu et à un droit de vote à l'Assemblée générale des actionnaires. Les petits actionnaires espèrent une valorisation de l'entreprise et du cours de Bourse qui se traduira par une plus-value au moment de la revente de leurs actions. La gestion est confiée à un PDG qui est un salarié choisi pour ses compétences par le Conseil d'Administration lui-même élu par l'Assemblée Générale des actionnaires. Il y a donc une dissociation entre les propriétaires et les gestionnaires de l'entreprise. Cependant, le pouvoir suprême appartient toujours au propriétaire ou au groupe de propriétaires qui détient le paquet d'actions le plus important.

Q3 –

	Entreprises individuelles	SARL	SA	Total des entreprises
Total	1 483	1 285	156	2 924
Part en %	50,7	43,9	5,4	100

Q4 –

- ✓ Au premier janvier 2009, 50,7% des entreprises françaises sont des entreprises individuelles, 43,9% sont des SARL et 5,4% des sociétés anonymes.
- ✓ Près de 80% des entreprises produisent des services alors que l'industrie ne regroupe que 7% des entreprises et le bâtiment 13%.

Q1 – Exemple : $321\,938 - 318\,757 / 318\,757 \times 100 = + 0,99\% \Rightarrow 0,99/100 + 1 = 1,0099$

Q2 –

	2004-2006	2006-2008
Taux de variation	0,99%	1,62%
Coefficient multiplicateur	1,0099	1,016

Q3 – La création des entreprises en France a augmenté de 0,99% entre 2004 et 2006 soit une multiplication par 1,099.

Q4 – Non car la part des personnes morales (sociétés) dans l'ensemble des créations passe de 44,4% à 49,1% du total des créations ce qui signifie que les sociétés progressent plus vite dans les créations que les entreprises individuelles.

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – Le statut d'auto-entrepreneur

La création d'entreprises explose en France. En 2010, 622 000 ont vu le jour, soit 7 % de plus qu'en 2009. Un record. Faut-il en déduire que la France devient une nation d'entrepreneurs à même de faire bondir l'économie et l'emploi ? Pas sûr. Car seules 12,6 % de ces sociétés nouvelles - une minorité - sont de véritables entreprises avec salariés. En deux ans, celles-ci ont diminué de 20 %. Peu nombreuses, ces entreprises qui démarrent avec des salariés le font avec une moyenne de 3 employés. Des effectifs très réduits. Au total, ce sont 328 450 emplois qui ont accompagné la création de sociétés en 2010, en incluant les firmes ne comptant qu'un seul salarié au départ, le créateur-dirigeant, qui se met à son compte. Ce nombre total d'emplois créés est en légère baisse par rapport à 2009, mais nettement inférieur à celui de 2008 (- 19,7 %). Et une proportion de ces emplois créés ne le sont qu'en apparence. Ils peuvent résulter d'un transfert de salariés de l'entreprise dans laquelle ils étaient auparavant employés, mais dont le service a été supprimé, vers la société créée pour assurer cette activité en sous-traitance¹. Le nombre réel d'emplois créés par les entreprises nouvellement enregistrées est donc, en réalité, encore inférieur.

Pourquoi donc une telle différence entre création d'entreprises et création d'emplois ? La raison en est le succès du régime d'auto-entrepreneur, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Plus de la moitié (58 %) des créations sont des auto-entreprises. Or *"la quasi-totalité des demandes de création d'auto-entreprises se font sans salarié"*, confirme l'Insee (*Insee Première*, janvier 2011). En outre, une partie des auto-entrepreneurs se mettent à leur compte pour légaliser un travail qu'ils effectuaient auparavant au noir. Selon une enquête réalisée auprès d'auto-entrepreneurs en 2009, 23 % affirment que ce statut leur permet de *"professionnaliser une activité déjà exercée"*. 70 % des auto-entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires inférieur à 30 000 euros en 2009, selon le ministère de l'économie. Pas de quoi justifier un emploi, donc.

Pire : les auto-entrepreneurs font une concurrence déloyale aux artisans, estiment ces derniers, qui imputent à ces nouveaux venus une fragilisation de leur propre entreprise. En outre, *"nombre d'entreprises proposent à leurs salariés de travailler sous le statut d'auto-entrepreneur plutôt que de les embaucher. Ce salariat déguisé leur permet de ne pas payer de charges et de s'affranchir du droit du travail"*, estiment Alain Dolium et Robert Rochefort, chargés des questions économiques au Mouvement démocrate.

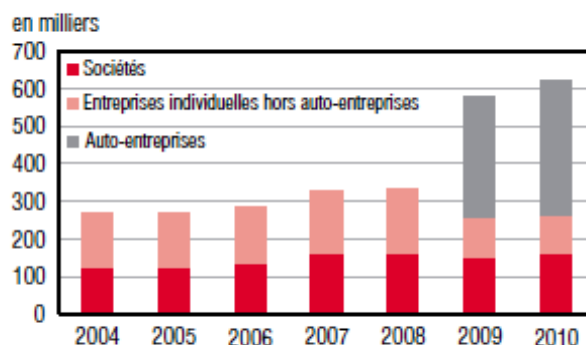
Les promoteurs de l'auto-entreprise ne sont pas de cet avis : si l'engouement pour la création d'entreprise ne crée pas d'emplois à court terme, il pourrait en être différemment à plus ou moins long terme, en donnant aux Français le goût d'entreprendre. *"Ce statut d'auto-entrepreneur a démocratisé la création et décomplexé le créateur"*, estime Alain Bosetti, organisateur du Salon des micro-entreprises et du Carrefour des auto-entrepreneurs. Une étude réalisée par l'OCDE, en 2008, montre que les Français sont particulièrement réticents à créer leur entreprise ; ils ont davantage peur de l'échec. Le statut d'auto-entrepreneur peut les aider à surmonter ces frayeurs, en testant une idée de création sans prendre de risque.

(Source : Annie Kahn, *Le Monde*, du 02 février 2011)

- Q1** – Quelles sont les caractéristiques du statut d'auto-entrepreneur ? (4 pts)
Q2 – Quelles sont les critiques que l'on peut adresser à ce type d'entreprise ? (3 pts)
Q3 – Quels peuvent être les avantages de ce type d'entreprise ? (2 pts)

2 – La création des entreprises en France

① Le nombre de créations d'entreprises continue de s'accroître en 2010



Lecture : en 2010, les créations d'auto-entreprises augmentent de 12 % ; celles de sociétés de 7 %, après une diminution en 2009.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Q1 – Quelle est la différence entre une entreprise individuelle et une société ? (1 pt)

Q2 – En prenant pour base 100 l'année 2007 (325 000 créations), mettez en indices le nombre de création pour chaque année en indiquant votre calcul dans le tableau suivant ? (2 pts)

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
			100			

Q3 – Quelle a été la hausse de la création d'entreprise entre 2004 et 2007 ? Entre 2007 et 2010 ? Donnez votre calcul (2 pts)

Q4 – Calculez la part en % de la création d'auto-entreprises dans le total de la création d'entreprise en 2009 et en 2010. Qu'en concluez-vous sur l'évolution de la création d'entreprises ? (2 pts)

3 – Classez les biens suivants en différents types de biens et services dans le tableau suivant et expliquez pourquoi vous les avez classés ainsi : *des engrais chimiques pour un agriculteur, des carottes pour le consommateur, un camion pour un transporteur, l'éclairage public, un cours dans un lycée agricole, des carottes pour une entreprise de surgelés, un voyage en avion, un marteau piqueur* (4 pts).

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands

CORRIGE

Q1 – Le statut d'auto-entrepreneur a été créé en 2008 pour faciliter la création de micro-entreprises :

- Il peut cumuler son activité et ses revenus d'entrepreneur avec un autre statut : retraité, étudiant, chômeur.
- Il peut inscrire rapidement et facilement son entreprise (sur Internet) et il ne paie pas de frais d'inscription.
- Il paiera moins d'impôts et de charges sociales qu'une autre entreprise.
- Son chiffre d'affaires ne doit pas dépasser les 80 300€ pour une production commerciale ou artisanale et les 30 200€ pour une prestation de service.

Q2 – On peut faire trois critiques à la création de ce statut :

- Tout d'abord, il n'est pas créateur d'emplois. Tout au plus, il donne un emploi mal payé à l'entrepreneur ce qui diminue les statistiques du chômage. Mais, souvent ces emplois existaient déjà au noir.
- Ensuite, il est à l'origine d'une concurrence déloyale avec les commerçants et les artisans qui supportent plus d'impôts et de charges sociales alors qu'ils peuvent produire le même type de biens ou de services.
- Enfin, ce statut permet de contourner le droit du travail lorsque les entreprises transforment leurs salariés, qui sont protégés par la législation du travail, en auto-entrepreneur qui ne bénéficient plus des mêmes avantages sociaux.

Q3 – Cependant, le statut d'auto-entrepreneur a au moins deux avantages :

- Il offre au créateur la possibilité de se lancer à son compte tout en cumulant d'autres revenus (retraite, chômage...).
- Il favorise le goût d'entreprendre ce qui peut générer à terme un développement des entreprises en France et la création d'emplois.

Q1 – Une entreprise individuelle n'a qu'un seul propriétaire alors qu'une société en a au moins deux.

Q2 –

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
$\frac{270\ 000}{325\ 000} \times 100 = 83$	$\frac{270\ 000}{325\ 000} \times 100 = 83$	$\frac{290\ 000}{325\ 000} \times 100 = 89,2$	100	$\frac{335\ 000}{325\ 000} \times 100 = 103$	$\frac{590\ 000}{325\ 000} \times 100 = 181,5$	$\frac{622\ 000}{325\ 000} \times 100 = 191,4$

Q3 – 2004 et 2007 = 100 - 83 = 17 points soit $\frac{17}{83} \times 100 = 20,5\%$; 2007 et 2010 = 191,4 - 100 = + 91,4%

Q4 – 2009 = $\frac{310\ 000}{590\ 000} \times 100 = 52,5\%$; 2010 = $\frac{330\ 000}{622\ 000} \times 100 = 53\%$. Ce sont donc les auto-entreprises qui sont responsables de la forte croissance de la création d'entreprises

Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Services marchands	Services non marchands
tomates	pesticides	camionnette	croisière	éclairage public
	tomates	robot		cours
Achetés par les ménages pour satisfaire leurs besoins	Achetés par les entreprises pour être détruits ou transformés	Achetés par des entreprises pour produire pendant plus d'un an des biens et services	Produit immatériel non stockable vendu à un certain prix	Service gratuit ou dont le prix est inférieur à 50% du coût de production

INTERROGATION ECRITE N° 1

NOM.....

Classe :

CONSIGNE :

- 1 - Répondre aux questions sans recopier ni paraphraser les textes ;
- 2 - Accompagner vos affirmations d'explications ;
- 3 - Bien définir les termes utilisés ;
- 4 - Vérifier l'orthographe et l'expression ;

1 – Le statut d'auto-entrepreneur

Amoureux de 2CV, Jean-Pierre Touly, créateur d'entreprise, retraité, sait que 2011 sera l'année pour recruter. En septembre 2009, pour tester son idée de garage spécialisé dans la restauration de 2CV, il opte pour le statut d'auto-entrepreneur et crée son activité en Bourgogne, 2CV Services. Tel un collectionneur, il parcourt la région, fouine, trouve et rachète des vieilles 2CV pour leur donner une seconde jeunesse et les revendre. Il restaure aussi à la carte, selon les budgets, les "deuch" qui lui arrivent de partout.

Après une année d'activité, en novembre 2010, son local ne suffit plus. Pour faire passer son espace de travail de 150 à 350 m², il déménage et s'installe dans la zone d'activités de la Grande Corvée, à Avallon (Yonne). Le succès de l'entreprise l'amène rapidement à s'adjoindre les services d'un carrossier, un autre auto-entrepreneur qu'il paye en honoraires¹. "La faiblesse de la 2CV, c'est la corrosion. J'avais besoin d'aide pour les soudures", explique-t-il. Mais "avec six à sept mois de travail d'avance, en 2011 on devra être trois, je vais devoir embaucher. L'année dernière on a loupé des ventes car les voitures n'étaient pas prêtes", affirme-t-il.

La demande est croissante. M. Touly occupe une niche, celle des passionnés du mythe 2CV. "C'est une voiture plaisir qui m'assure une clientèle sur plusieurs générations", explique-t-il. On pourrait croire ce public fragile en période de restriction budgétaire. Pourtant, 2CV Services n'a rien vu de la crise. "Pour leur passion, les gens trouvent toujours l'argent dont ils ont besoin, estime-t-il. Beaucoup de nos clients âgés de 50 à 60 ans achètent par nostalgie."

2CV Services s'annonce prospère en 2011. Alors que le plus gros volume se fait normalement de mars à septembre, et que janvier est toujours un mois creux, 2CV Services a, sur le premier mois de l'année, sept véhicules en commande - contre un en janvier 2010. A raison d'un prix de vente moyen de 6 000 euros par voiture, le statut d'auto-entrepreneur de M. Touly appartiendra bientôt au passé. Le chiffre d'affaires qui conditionne l'éligibilité à ce statut est plafonné à 80 300 euros hors taxes pour ce type d'activité (achat-revente, en 2010). 2CV Services, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 72 000 euros en 2010, devrait crever le plafond dès le premier trimestre 2011. M. Touly fait partie de ces rares auto-entrepreneurs qui changent de statut d'entreprise pour pouvoir embaucher. En 2010, à peine 2 % de ceux-ci ont changé de statut pour développer leur entreprise, selon l'Observatoire des auto-entrepreneurs.

La première ambition de M. Touly était de développer une activité complémentaire en satisfaisant sa passion. Aujourd'hui, à 63 ans, il pense en termes de développement et de recrutement. "Je sais que bientôt, je ne toucherai probablement plus ma retraite, mais c'est prévu. Ma passion est devenue un commerce", résume-t-il.

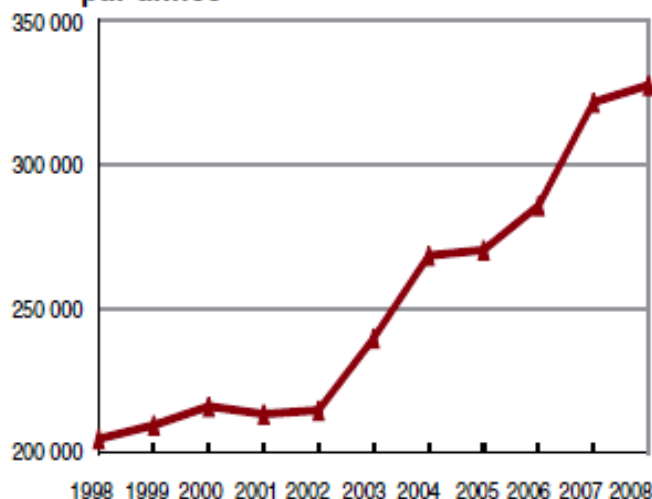
(Source : Anne Rodier, *Le Monde* du 02 Février 2011)

Honoraires¹ = prix d'une prestation d'une profession libérale ou indépendante.

- Q1 – Quelles sont les avantages du statut d'auto-entrepreneur ? (3 pts)
- Q2 – Quelles sont les raisons qui obligent l'entrepreneur à changer de statut en 2011 ? (2 pts)
- Q3 – Quelles démarches devra-t-il accomplir pour créer son entreprise individuelle ? (4 pts)
- Q4 – Quelle sera la conséquence pour lui de ce changement de statut ? (1 pt)

2 – La création des entreprises en France (1998-2008)

① Nombre de créations d'entreprises par année



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

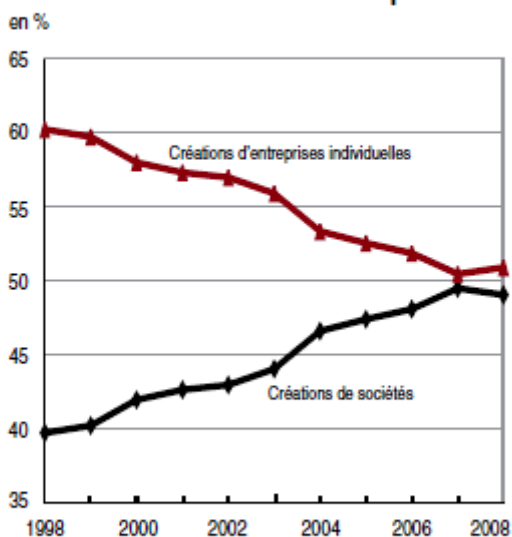
Q1 – En prenant pour base 100 l'année 2004 (270 000 créations), calculez les indices pour les autres années et montrez vos résultats et votre calcul dans le tableau suivant (2 pts)

1998	2000	2002	2004	2006	2008
			100		

Q2 – Quelle a été la hausse en % de la création d'entreprises entre 2000 et 2004 ? Entre 2004 et 2008 ? Faites une phrase avec vos deux résultats (2pts)

3 – Evolution du statut des entreprises en France (1998-2008)

④ Parts des créations d'entreprises individuelles et de sociétés dans les nouvelles entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Q1 – Faites une phrase avec les deux chiffres de l'année 1998 (2 pts)

Q2 – Comment a évolué la répartition des statuts des nouvelles entreprises en France ? Citez les chiffres (2 pts)

Q3 – Comment expliquez-vous ce déclin relatif des sociétés individuelles ? (2 pts)

CORRIGE

Q1 – Un auto-entrepreneur a trois avantages lorsqu'il crée une entreprise individuelle :

- Il peut cumuler son activité et ses revenus d'entrepreneur avec un autre statut : retraité, étudiant, chômeur.
- Il peut inscrire rapidement et facilement son entreprise (sur Internet) et il ne paie pas de frais d'inscription.
- Il paiera moins d'impôts et de charges sociales qu'une autre entreprise.

Q2 – Un auto-entrepreneur ne peut pas dépasser durablement un chiffre d'affaire de 80 300€ pour une activité commerciale ou artisanale et de 32 000€ pour une prestation de service. Or, l'entreprise de JP Touly a rapidement dépassé ce seuil. Il est donc obligé d'adopter le statut d'entreprise individuelle ou de s'associer avec une autre personne pour créer une société.

Q3 – S'il crée une entreprise individuelle, il devra :

- Réunir davantage de capitaux nécessaires à son activité soit par son épargne, soit par un emprunt auprès de sa banque.
- S'inscrire auprès des organismes professionnels concernés. Ici l'entreprise doit être inscrite à la chambre des métiers
- S'inscrire à la Sécurité sociale.
- Suivre un stage de quatre jours.

Q4 – Il perdra sa retraite car il ne pourra plus cumuler les bénéfices de son activité et la retraite versée par la Sécurité sociale.

Q1 –

1998	2000	2002	2004	2006	2008
$\frac{200\ 000}{270\ 000} \times 100 = 74$	$\frac{212\ 500}{270\ 000} \times 100 = 78,7$	$\frac{210\ 000}{270\ 000} \times 100 = 77,7$	100	$\frac{280\ 000}{270\ 000} \times 100 = 103,7$	$\frac{325\ 000}{270\ 000} \times 100 = 120,4$

Q2 – 2000 et 2004 = $100 - 78,7 = 21,3$ points soit une hausse de $\frac{21,3}{78,7} \times 100 = + 27\%$. 2004 et 2008 = $120,4 - 100 = + 20,4\%$. La création d'entreprises a augmenté de 27% entre 2000 et 2004 et de 20,4% entre 2004 et 2008.

Q1 – En France, en 1998, 60% des entreprises créées avaient adopté le statut d'entreprises individuelles et 40% des entreprises avaient choisi celui de société.

Q2 – Le statut d'entreprises individuelles est de moins en moins choisi. Sa part est tombée de 9 points. En revanche, le statut de société est de plus en plus choisi : il a progressé de 9 points pour représenter 49% des créations d'entreprises en 2008.

Q3 – Le statut d'entrepreneur individuel est très risqué car sa responsabilité est illimitée. En cas de faillite, on peut saisir ses biens personnels pour régler la dette ce qui n'est pas le cas des sociétaires qui ne perdent que leur société dans ce cas.